

DROITS DE L'HOMME

Approche

Le respect des droits de l'homme est l'un des fondamentaux recherché à tous les niveaux du groupe, dont la vocation est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et du niveau d'équipement des territoires.

La charte de déontologie d'Egis, traduite en 4 langues (Anglais, Espagnol, Roumain, Polonais), applicable à tous, définit des règles communes de comportement. Elle met en avant des valeurs telles que le respect de la libre concurrence, la probité, l'intégrité, la sensibilisation au développement durable...

Par ailleurs, plusieurs des méthodes/prestations d'Egis contribuent à renforcer la gouvernance des projets. A ce titre elles favorisent l'écoute et l'expression des parties prenantes, et notamment des populations concernées. On peut citer :

- le pilotage de la performance développement durable des projets, qui s'appuie sur la méthodologie Tendem Empreinte (volet 'Epanouissement des êtres humains')
- l'organisation en amont de la gouvernance des projets,
- les programmes de développement rural dans les pays les moins avancés,
- la formation des cadres francophones des pays en développement ou en transition (institut de formation dédié : Forhom) ...

Egis BDPA est spécialisée dans le renforcement des capacités institutionnelles et la promotion des droits de l'homme dans le secteur de l'Aide Publique au Développement.

Faits Marquants 2010

- Pour l'emploi des seniors : l'accord sur l'emploi des seniors pour les contrats de droit français a été mis en oeuvre. Il stipule l'engagement à recruter dans les 3 ans, 10% de collaborateurs de plus de 50 ans et à employer au moins 10% de collaborateurs de 55 ans et plus.
- Pour l'emploi des travailleurs handicapés : une convention a été signée avec l'Agefiph pour mieux intégrer et valoriser l'emploi des travailleurs handicapés. Un accord groupe a été signé en février 2010. Une mission handicap dédiée est chargée de mettre en place les actions de communication et de suivi.
- Pour l'égalité Hommes-Femmes : l'accord signé en 2009 a été déployé dans toutes nos filiales françaises.
- Pour assurer la sécurité de nos collaborateurs à l'étranger : une convention a été passée avec un organisme spécialisé dont l'objet est d'assurer une veille des risques dans toutes les zones géographiques du globe.
- La filiale Routalis (exploitant l'A28 entre Alençon et Rouen) a obtenu en 2010 le Label Diversité qui récompense les bonnes pratiques dans tous les domaines de la diversité : âge, handicap, origine, orientations sexuelles, égalité homme-femme, opinions politiques.